RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ATOUT FRANCE
L'Agence de développement touristique de la France



Contrats de destination - Auvergne-Rhône-Alpes

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Les contrats de destination ont pour but de fédérer les acteurs du tourisme, publics et privés, au-delà des périmètres administratifs, autour d'une même marque de territoire et de proposer une offre mieux structurée et plus visible sur le plan international

La Région Auvergne - Rhône Alpes a développé le concept de "Tourisme bienveillant" qui s'incarne sous la forme d'un tourisme naturel, de qualité. 4 contrats de destination sont développés :

- Auvergne
- French Alps-Mont-Blanc
- Montagnes du Jura (Contrat piloté par Bourgogne Franche-Comté Tourisme)
- Vallée de la Gastronomie

Auvergne

Une marque dont l'ADN est la naturalité qui s'exprime via le patrimoine naturel et l'écotourisme, les loisirs de pleine nature, la santé et le bien-être thermal, le patrimoine, l'art de vivre.

Objectifs du contrat :

- Contribuer à la ré-affirmation de la destination sur les marchés étrangers
- Développer l'économie touristique régionale
- Fédérer les collectivités et les professionnels du tourisme
- Mobiliser les prestataires touristiques

French Alps-Mont-Blanc

Pour le développement d'un tourisme de montagne, sportif, pleinement familial, authentique, préservé. La marque s’appuie aussi sur la valorisation des traditions et l’excellence alpine.

Objectifs du contrat :

- Affirmer l’image des Alpes françaises sur la scène internationale
- Renforcer la promotion internationale
- Doper la fréquentation
- Anticiper les grandes mutations de demain

Montagnes du Jura

Objectifs du contrat :

Réaffirmer le positionnement d'un tourisme des 4 saisons, proposer une communication non exclusivement liée à la "neige".

Vallée de la gastronomie France

D’une longueur de 620 km, le territoire de la Vallée de la Gastronomie s’inscrit autour d’une voie d’échanges millénaire qui traverse le pays, de la Bourgogne à la Provence méditerranéenne.

Objectifs du contrat :

- Devenir l’une des destinations touristiques phares françaises et une destination gourmande incontournable pour l’international.
- Développer une offre qualitative
- Devenir le fer de lance de la France en tant que destination gastronomique d’excellence internationale
- Participer au renforcement de l’attractivité des territoires constitutifs de la destination